



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Genoud Joseph pour la rénovation et l'agrandissement d'une habitation, parcelles 3009 & 3007, folio 19, propriété de Weber Jimmy & Lazic Marijana, zone de petits chalets 0.30, située au lieu dit « Fang-Chandolin » à Fang – coordonnées
2'610'475 / 1'121'370*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 15 juillet 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE